

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 2 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 13 avril 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Corse

NOR : SSAZ1930770A

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu la loi de financement de la sécurité sociale du 30 décembre 2017, notamment l'article 15 ;

Vu le décret n° 2014-658 du 23 juin 2014 relatif aux conseils de surveillance des agences régionales de santé notamment son article 1^{er} ;

Vu le décret n° 2017-1787 27 décembre 2017 portant adaptation du code de la santé publique à la création de la collectivité de Corse ;

Vu l'arrêté du 13 avril 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Corse modifié en dernier lieu par l'arrêté du 5 novembre 2018,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Corse :

1° Représentants de l'État :

a) Au titre du I (1°, b) de l'article D. 1432-15: Mme Jeanine MERCURY en remplacement de M. Didier DUPORT.

b) Au titre du I (1°, c) de l'article D. 1432-15: M. François RAVIER en remplacement de M. Gérard GAVORY.

Article 2

Ne siègent plus au conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Corse :

1° Au titre du I (4°, c) de l'article D. 1432-15, représentants des associations de patients, de personnes âgées et de personnes handicapées désignés par le collège de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie: Juliette CUILLIÉRET.

2° Au titre du I (5°) de l'article D. 1432-15, représentants des personnes qualifiées: Laurent SAUZE.

Article 3

La secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 2 décembre 2019.

Pour la ministre et par délégation :
*La secrétaire générale des ministères
chargés des affaires sociales,*
SABINE FOURCADE